

Observatoire énergie des ETI par le METI et ENGIE

En février 2026, le METI et ENGIE ont mené la **première enquête de grande ampleur* concernant les attentes et priorités des entreprises de taille intermédiaire (ETI) en matière d'énergie.**

Un questionnaire riche de 54 questions a été diffusé auprès de 1500 dirigeants d'ETI, dont près de la moitié est issue de l'industrie.

La crise énergétique de 2022 a marqué un tournant durable pour les ETI. L'enquête met en lumière un **changement de regard profond et structurant** sur l'énergie. Pour les ETI, elle n'est plus un simple poste de coût, elle est devenue un **enjeu stratégique**, au cœur des décisions industrielles, financières et environnementales — un **levier majeur de compétitivité**.

1. 2022 : le choc de conscience

La volatilité des prix et les tensions sur l'approvisionnement ont agi comme un révélateur. **Trois quarts des dirigeants interrogés (75 %) affirment que la crise de 2022 a profondément changé leur rapport à l'énergie.**

Les ETI ont pris conscience de leur exposition aux marchés de l'énergie et de l'impact direct de ces derniers sur leur compétitivité, leur capacité d'investissement et, parfois, leur continuité d'activité.

Cette période a également accéléré une **montée en compétence des instances dirigeantes** sur les sujets énergétiques. L'enquête montre que la gouvernance de l'énergie s'est hissée au plus haut niveau : **plus de 50% des répondants sont issus des présidences ou des directions générales.** Les arbitrages sont devenus plus fins, le dialogue avec les fournisseurs s'est intensifié, et l'énergie est désormais intégrée à la stratégie globale de l'entreprise.

2. Des ETI déjà largement engagées dans la décarbonation

L'enquête METI met en évidence un **engagement massif et réel** dans les trajectoires de décarbonation. **91 % des ETI interrogées ont entamé une démarche de décarbonation de leurs usages**, qu'il s'agisse de sobriété énergétique, de pilotage des consommations, de mobilité électrique ou d'autoconsommation photovoltaïque. Ce chiffre est **particulièrement remarquable et différenciant**, dans le contexte actuel de maturité du marché.

Par ailleurs, **70 % ont déjà pris des mesures en faveur de la décarbonation de l'énergie qu'elles consomment.** Ces chiffres traduisent une approche pragmatique et opérationnelle. Efficacité énergétique, évolution des mix de consommation, électrification progressive des usages ou intégration d'énergies renouvelables : les ETI avancent avec méthode, en cherchant à concilier performance économique et réduction de leur empreinte carbone. La crise de 2022 n'a pas créé ce mouvement, mais elle en a été un **accélérateur puissant**, en renforçant et en structurant des trajectoires déjà engagées.

3. Un rôle d'amortisseur

Face à la crise, les ETI ont fait preuve d'une **capacité d'adaptation remarquable**, jouant un véritable rôle d'amortisseur économique et social. Ajustement des consommations, réorganisation des processus, acceptation temporaire de marges réduites : elles ont tenu, souvent au prix d'efforts significatifs.

* L'enquête a été conduite conjointement par le METI (auprès de 1200 dirigeants d'ETI adhérentes) et ENGIE (auprès de 300 dirigeants d'ETI clientes) sur la base d'un questionnaire commun. Chaque partie a collecté les réponses de son panel respectif, sans accès aux données individuelles de l'autre partie. Les résultats ont été agrégés et analysés de manière globale et anonymisée.

Ainsi, **une ETI sur trois a dû absorber directement la hausse des coûts énergétiques**. Dans le même temps, **56 % des dirigeants déclarent que la crise énergétique a eu un impact sur leurs prix de vente**, illustrant la tension forte entre compétitivité, inflation et maintien de l'activité.

4. L'entrée dans un nouveau monde post-ARENH

Le mécanisme de l'ARENH permettait à l'ensemble des consommateurs d'acheter une large part de leur nucléaire à un **prix régulé et connu à l'avance**. Il apportait **stabilité et visibilité sur la facture**, quel que soit le prix de marché. L'ARENH a pris fin et été remplacé par le Versement Nucléaire Universel, un nouveau mécanisme anti-crise qui ne s'active que lorsque les prix sont très élevés.

Dans ce contexte, l'enquête souligne un basculement majeur : **le monde d'après n'est pas un retour à la période précédente**. La fin progressive de l'ARENH ouvre une nouvelle phase, marquée par une exposition accrue aux mécanismes de marché. Dans ce contexte, **près de 90 % des dirigeants déclarent ne pas se sentir pleinement informés du dispositif post-ARENH**, révélant un besoin fort de lisibilité et d'accompagnement. 40% des ETI estiment que ces changements représentent un risque pour leur modèle d'affaire. La visibilité à long terme devient un enjeu central, dans un environnement où les règles évoluent et où la volatilité s'installe durablement.

5. Inventer, ensemble, de nouvelles offres d'énergie

Dernier enseignement clé de l'enquête : face à cette complexité croissante, **les ETI ne peuvent pas relever seules ces nouveaux défis**. Aujourd'hui, **60 % estiment que leur relation avec leurs fournisseurs d'énergie reste avant tout contractuelle**, et donc largement perfectible.

Les attentes sont claires : les ETI souhaitent un rôle qui dépasse la simple fourniture. **Trois quarts d'entre elles (75 %) estiment que leurs fournisseurs devraient les aider à simplifier l'énergie**, en apportant lisibilité, pédagogie, accompagnement et capacité d'innovation. Elles souhaitent pour plus de **90% d'entre elles un contrat d'énergie pouvant aller jusqu'à 5 ans**. Elles recherchent donc un **engagement sur le moyen terme** avec leur fournisseur, compatible avec ce **besoin de stabilité et visibilité** nécessaire aux investissements à engager pour décarboner les systèmes industriels.

Suite à cette enquête, le METI et ENGIE ont décidé d'engager un travail en commun visant à explorer des pistes de solutions permettant de **renforcer la lisibilité, la flexibilité et la résilience des réponses apportées aux enjeux énergétiques des entreprises**, dans le respect de leur liberté de choix et de décision.

Les travaux conduits auront pour objectif d'éclairer les conditions dans lesquelles les contraintes économiques, les trajectoires de décarbonation et la réalité opérationnelle des entreprises peuvent être mieux articulées, sans préjuger des choix individuels des acteurs concernés.

Simplifier la complexité, sécuriser les trajectoires, transformer l'énergie en levier de performance : c'est à cette condition que l'énergie pourra pleinement redevenir un facteur de compétitivité durable pour les ETI.